

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 11 mai 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.

M. Marcel BAUER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence

MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.

Mme Alfonsa Alfano, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane

WOLFHUGEL. membres.

Procuration(s): M. Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme

Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Vincent DEBES ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis HOERLE, Mme Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Mme Alfonsa ALFANO, M. Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Mme Nicole THOMAS, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à M. Jean-Philippe MAURER, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric

BIERRY, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Mme Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s):

Absent(s):

Ne prennent pas par au vote :

Rapporteur: Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

CP/2020/131 L520 2020 04 29 131 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social

PDH - Modalités d'application des dispositifs volontaristes en

faveur du pouvoir d'achat des Bas-Rhinois

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, approuve les modalités d'application complémentaires suivantes pour les aides volontaristes à l'habitat modifiées par la délibération n° CD/2019/131 :

- le versement des aides en faveur de l'adaptation des logements situés en quartiers NPNRU, fixées par délibération du 9 décembre 2019, dans un souci de réponse rapide aux besoins des habitants en perte d'autonomie,
- l'obligation de transmission, par les bailleurs, d'un état annuel des loyers des logements ayant bénéficié d'une aide à minoration pendant les 17 années suivant la mise en service des logements, afin de permettre le contrôle de l'effectivité de la minoration (obligation s'appliquant aux deux cas de minoration de loyers : logements reconstitués dans le cadre du NPNRU ou grands logements familiaux créés hors territoire de l'EMS),
- l'obligation de respecter une proportion, par opération, de logements de type T1 et T2 bénéficiant de la minoration de loyer inférieure à 50% du total du nombre de logements à loyers minorés.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés: 46

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa Alfano, M. Marcel Bauer, M. Rémi Bertrand, Mme Françoise Bey, M. Frédéric Bierry, Mme Françoise Buffet, M. Etienne Burger, M. Mathieu Cahn, M. Thierry Carbiener, M. Vincent Debes, Mme Cécile Delattre, Mme Danielle Diligent, Mme Isabelle Dollinger, M. Eric Elkouby, M. André Erbs, Mme Nathalie Ernst, Mme Michèle Eschlimann, M. Bernard Fischer, Mme Catherine Graef-eckert, Mme Catherine Greigert, M. Paul Heintz, M. Jeanlouis Hoerle, Mme Nadine Holderith, M. Denis Hommel, Mme Chantal Jeanpert, Mme Martine Jung, Mme Pascale Jurdant-pfeiffer, Mme Suzanne Kempf, Mme Stéphanie Kochert, Mme Yves Le Tallec, Mme Marie-Paule Lehmann, Mme Nathalie Marajo-Guthmuller, M. Nicolas Matt, M. Jean-Philippe Maurer, M. Philippe Meyer, Mme Frédérique Mozziconacci, Mme Laurence Muller-Bronn, M. Serge Oehler, Mme Françoise Pfersdorff, M. Denis Schultz, M. Marc Sene, M. Yves Sublon, Mme Nicole Thomas, M. Etienne Wolf, Mme Christiane Wolfhugel, M. Sébastien Zaegel	46
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s):	/	0

Pour extrait conforme Pour le Président Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception $N^{\circ}: 067\text{-}226700011\text{-}20200511\text{-}$

Imc1136536A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 20/05/20